ROUBAIX

Supprimez l'horrible " carte "!

Les humanitaires contemporains commencent à s'intéresser d'une façon, de jour en jour plus effective, au sort de ces malheureuses femmes qu'un déterminisme implacable,ayant trop souvent son origine dans la misère a contraintes à vivre de la prostitution continuelle de leur chair ; de ces « grues » méprisées, tombées au ruisseau immonde où leur personnalité s'est noyée irrémédiablement ; de ces lamentables pierreuses auxquelles, non une loi, mais un simple réglement de police a enlevé le caractère humain en les assimilant à des machines irresponsables destinées à tout jamais à produire des plaisirs malsains, à de vagues choses enjuponnées sur lesquelles des policiers peuvent impunément mettre la main afin de les jeter sur la chaise à bascule de la hideuse « visite ».

Aux préjugés intéressés des bons bourgeois qui affectent encore aujourd'hui de voir dans la réglementation de la prostitution une nécessite sociale, les œuvres de certains auteurs ont déjà répondu victorieusement.

Le roman magistral du grand penseur Léon Tolstoï, « Résurrection », et depuis à un autre point de vue, le théâtre de Brieux, dans certaines scènes des « Avariés » et dans la « Fille Elisa », ont jeté sur la question un jour nouveau empreint de la plus pénible réalité.

On se rend compte maintenant que la « mise en carte » autrement dit la suppression radicale de la liberté individuelle de toute une catégorie de femmes ne vise nullement à son but avoué : l'enrayement des maladies contagieuses dites vénériennes.

On s'aperçoit, d'autre part, des abus sans nombre qui se perpètrent du fait de cette pratique abominable dont l'unique effet est d'obliger les femmes qu'elle atteint, à terminer leur existence dans le vice et la fange.

On se dit, dans les milieux où l'on pense que les « tristes filles de joie » sont tout de même des femmes ; ayant pu conserver intactes sous l'ivraie de leur déchéance, les racines de bons sentiments n'attendant que l'occasion pour se développer et produire leur fruit ; et on conclut naturellement qu'il est criminel, monstrueusement injuste et antihumain d'enlever à ces parias volontaires ou non d'une société marâtre toute possibilité de réhabilitation.

La vie de tous les jours nous signale des faits à l'appui de cette thèse.

... Je me souviens d'avoir il y a un an environ, lors d'une audience du tribunal de simple police de Roubaix, été témoin d'un cas particulièrement suggestif.

Une jeune femme traduite à la barre de « stice « pour ne s'être pas présentée à la visite sanitaire » donnait des signes du désespoir le plus sincère.

Cette pauvre « créature » était le malheur de naître d'un couple de tenanciers de « bouibouis », parents sans vergogne qui n'avaient pas craint dans un esprit de lucre, de prostituer leur propre enfant.

Celle-ci, malgré sa déchéance physique,avait aimé un brave travailleur qui n'avait pas hésité de la prendre à son affection.

Régénérée par cet amour vrai, la courtisane était allée à [illegible] demander du travail à un industriel de mes amis, un honnête homme et un homme de cœur. [illegible] n'avait pas hésité à l'accepter chez lui et avait par la suite obtenu toute satisfaction de la besogne de sa nouvelle recrue.

... C'était celle-ci cependant que nous retrouvons à la barre de simple police. La malheureuse était sortie de sa situation par ses seules forces ; d'hétaïre elle avait réussi à devenir une ouvrière. Cela ne suffisait pas. Elle était toujours couchée sur les rôles de la police des mœurs et la police des mœurs renonce difficilement à lâcher sa proie !...

Mon sympathique confrère, Marius Véran, s'est mis en tête de dénoncer les scandales de ce genre dans une pièce à thèse « L'entôleuse » dont la première sera donnée dimanche prochain au théâtre du Fontenoy.

J'ai eu la bonne fortune d'assister mardi soir, à la répétition générale de l' « Entôleuse » et je n'ai pas hésité à exprimer à Marius Véran mes vives félicitations pour la belle œuvre dont je venais de goûter la primeur.

Je ne veux pas, avant la lettre, donner ici une critique générale de la pièce : ce serait peut-être déprimer le plaisir certain qu'éprouveront dimanche les spectateurs du théâtre du Fontenoy.

Je me bornerai à dire aujourd'hui, que Marius Véran, en journaliste, avant eu l'occasion d'étudier la vie dans le vif de ses manifestations, a très habilement coordonné une série de scènes « vécues » sur lesquelles la thèse est solidement échafaudée.

... « La Rouquine », l'héroïne de la pièce est fille d'un prolétaire mort au travail alors qu'elle était âgée de treize ans.

Mise en apprentissage dans une maison, la pauvre petite, jolie hélas devient quelques années plus tard, la victime de son patron qui la chasse après l'avoir séduite.

La jeune femme essaye de se suicider sans y réussir. Elle doit vivre et... comment ?... Comme la « Rouquine » pourrait-elle échapper à sa fatale destinée ?

La « Rouquine » avait un frère recueilli par l'assistance publique à l'âge de sept ans, lors du décès de son père. Elle ne sait ce qu'il est devenu et... elle finit par le rencontrer et le reconnaître dans le médecin chargé de la « visite ».

L'infortunée, après une scène poignante se tue pour éviter à son frère la honte de son contact et la dernière parole de cette chair bafouée finissant dans un acte d'abnégation héroïque est un cri de révolte suprême :

« Je meurs, dit-elle, en maudissant la société pourrie qui ménage les puissants et accable les faibles. »

Les ficelles du théâtre trouveront peut-être matière à s'effarouher dans la crudité de quelques termes et le réalisme osé de certaines scènes, la « ficelle » du deuxième acte par exemple.

Je n'en convie pas moins, sans crainte, à la première de l'« Entôleuse » ceux qui aiment la vérité telle qu'elle est, la vérité toute nue.

MARCELS.

EN BAISSANT LES YEUX

M. Jules Chesquière, demeurant rue du Fontenoy, pour Godbeleux, 10, a trouvé à Croix, un certificat d'études primaires, au nom de Mlle Germaine Menebroc.

— M. Alfred Orgaer, chef de matériel à l'usine Emile Roussel, a ramassé rue du Brondeloire, quatre tonneaux ayant contenu des liqueurs.

A QUI LE PICEON ?

L'agent Vanmarck a recueilli chez lui un pigeon voyageur, portant à la patte une bague ayant le numéro 0.53.314 F. F.

FAUSSE ALERTE

Mercredi, vers 4 heures et demie du soir, les pompiers étaient avertis qu'un incendie venait de se déclarer place du Trichon. Aussitôt le grand train et les pompiers casernés partirent sous les ordres de M. Macq, capitaine.

Quand les pompiers arrivèrent place du Trichon, ils ne purent trouver le feu, qui d'ailleurs n'existait pas.

L'un des ouvriers peintres occupés à arranger l'estaminet Cyrille Dhaene, à l'angle des rues Sébastopol et du Trichon, avait brisé la glace de la devanture et donna l'alarme.

Les pompiers ont regagné immédiatement leur [illegible]

Cartes Postales Fd. G B. au Grand Bazar.

NOS TRAMWAYS

Mercredi, dans le courant de l'après-midi, la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing a pris livraison à la gare annexe de Roubaix de deux nouvelles voitures automotrices à boggies venant du Havre. Ces voitures à huit roues comprennent 48 places, 24 intérieures et 24 sur les plates-formes. Elles sont munies de frein à air comprimé.

SAVON du CONGO Parfum pénétrant Victor VAISSIER

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CIMETIERE. — Les terrains du cimetière communal ci-dessous désignés vont être repris par la ville, savoir :

1. Les terrains concédés pour 15 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er janvier 1906.
2. Les terrains concédés pour 30 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er janvier 1904.

En conséquence, les personnes propriétaires d'épitaphes placées sur ces terrains sont priées de les faire enlever, avant le 1er mars prochain, à défaut de quoi, il y sera procédé d'office par des agents de la ville et les matériaux seront emmagasinés.

BAINS DE LA RUE DE ROME. — L'établissement de bains de la rue de Rome sera fermé pendant la journée du lundi 8 janvier courant pour permettre à M. l'inspecteur de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, de procéder à la visite intérieure de la chaudière de cet établissement.

LE SERVICE TELEPHONIQUE.— L'association des abonnés au téléphone de Roubaix-Tourcoing nous communique la note suivante :

Messieurs les abonnés au Téléphone des rues du Collège et avoisinantes, privés de communications téléphoniques depuis plusieurs jours, par suite du mauvais état des cables souterrains, sont priés de vouloir bien faire constater, au besoin par huissier, la durée d'interruption des communications ; ils sont aussi priés de faire dresser un état des frais supplémentaires que cette interruption leur a causés et de faire remettre ces documents à l'Association des abonnés au Téléphone de Roubaix-Tourcoing, 51, rue Neuve, à Roubaix.

H. Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE, 5, rue du Collège, ROUBAIX. — Extraction.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

A la Société anonyme de la rue du Curoir, Mlle Virginie Delforge, 30 ans, soumeuse, demeurant rue Chevreuil, 1, à Croix, a été blessée à l'index gauche par le ruban de son métier.

Un mois de repos.

— Chez Mme veuve Gaydet et fils, M. Florimond Bauche, 31 ans, chauffeur, demeurant rue de Croix, 50, au Blanc-Seau, a eu le gros orteil écrasé sous la roue d'un chariot.

Un mois de repos.

— A la condition de la Chambre de commerce, M. Narcisse Calon, 30 ans, magasinier, demeurant rue du Ballon cour Derville, 1, a été blessé à la main droite par un coup de crochet.

10 jours de repos.

— Chez M. Henri Masurel Alphonse Smet, 25 ans, tireur, demeurant rue de Tourcoing, 150, s'est fait une plaie à la main droite avec un crochet.

10 jours de repos.

— M. Ghesquière Corneille, 20 ans, homme de peine chez M. Verschoore, demeurant rue Faidherbe, 37, à Croix, a été blessé à l'annulaire droit en déchargeant des morceaux de fer.

10 jours de repos.

— Chez MM. Delpis frères et Cadeau, M. Henri Calleux, 138, rue de Flandres, s'est fait une entorse du genou droit en tombant.

10 jours de repos.

— Chez M. E. Houzeaux de Gevler, M. Henri [illegible], 21, s'est fait une piqure au majeur droit avec une épingle.

[illegible]

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 3 janvier 1905

Naissances. — Caroline Duvinage, rue Ingres, 8. — Yvonne Duplat, rue Pelt, 43. — Marcel Cortier, rue Germain Pilon, 4. — Marie Noyes, rue de la Redoute, 21. — Raymond Delerue, rue de Lannoy, 45. — Raymonde Peinson, rue des Fosses, impasse Bigourdine, 3. — Madeleine Lucien, rue de Fives, cour Decock, 19. — Marie Beucqueux, rue de Lannoy, 227.

Décès. — Louis Ismal, 61 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Louise Lecerf, 50 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Elodie Vandrasseleer, 25 ans, ménagère, rue Saint-Jean, 100. — Jean Sonchamp, 51 ans, entrepreneur, rue de l'Industrie, 52. — Jeanne Parent, 7 mois, rue Lambrecht, cour Gerlin. — Désiré Parent, 56 ans, mécanicien, rue Marcelle. — Saint-Vincent-de-Paul, 16. — Jean-Baptiste Dubourg, 76 ans, sans profession, rue Blanchemaille. — Pamphile Duflos, 80 ans, tireur, rue Blanchemaille. — Emile Farvacques, 46 ans, chandronnier, rue Blanchemaille. — Jules Chabaux, 56 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Jeanne Gernil, 6 ans, rue Blanchemaille. — Marie Brun, 61 ans, ménagère, rue Pierre-Germain. — Mlle Leroy, 77 ans, sans profession, rue de Fives.

TOURCOING

LA GREVE DES TISSERANDS

[illegible]

L'ACCIDENT MORTEL

Mercredi matin, à dix heures, eut lieu les funérailles de M. Emile Benet, ouvrier, mort des suites des blessures qu'il a contractées en tombant du [illegible] de la nouvelle salle de gymnastique. Le cercueil était conduit par le père et le fils du défunt. Dans l'assistance très nombreuse qui suivait le convoi, on remarquait les membres du Syndicat des entrepreneurs, les employés du service des bâtiments municipaux, les ouvriers de l'Exposition, etc.

MANCHOT POUR MENDIER

Mardi, vers sept heures du soir, deux individus, Ivo Jonckheere, 33 ans, peigneur, demeurant à Roubaix, et Henri Bondroit, 26 ans, conducteur de bestiaux, demeurant rue Desurmont, à Tourcoing, allaient de porte en porte dans la rue de Tourmin, demandant l'aumône. Le premier feignait d'être manchot. Le brigadier de police Lorthois et l'agent Avet, passant à ce moment, furent prévenus et se mirent à la recherche des deux individus. Ils les trouvèrent à l'estaminet Duvillier. Ramenés au poste de police, Jonckheere et Bondroit furent écroués au violon après qu'ils eurent déclaré leurs états civils.

Après interrogatoire, M. Proux, commissaire de police du 1er arrondissement a ordonné leur transfert à Lille pour ce matin.

Jonckheere et Bondroit seront poursuivis pour escroquerie et complicité, mendicité en simulant une infirmité.

AU FEU !

Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi matin, vers sept heures, dans la teinturerie de MM. Tiberghien frères, rue de Paris. Le feu a pris naissance près d'une machine par suite de l'échauffement de certaines matières. Les pompiers, appelés par téléphone n'ont pas eu à intervenir. L'incendie avant été rapidement éteint par les ouvriers de l'établissement.

Les dégâts sont insignifiants.

EST-CE UN VOL ?

Le garde-champêtre Blondel, du Blanc-Seau, a trouvé mercredi matin, vers sept heures et demie, sur la berge du canal, derrière l'établissement de M. Mathon-Dubreille, un tronc, paraissant provenir d'une église ou d'une chapelle. La porte de ce tronc avait été fracturée. L'objet a été déposé au bureau de M. Proix, commissaire de police du 1er arrondissement.

ECOLE DE GARDES-MALADES

Cours du 5 janvier par M. le docteur Lagache. — *Hygiène du nourrisson* : Etat général d'un nourrisson normal ; propreté et soins de la peau, ongles, cheveux ; change des enfants ; sorties ; sommeil ; surveillance de l'état de santé du nourrisson.

Examen des selles.

Pesées : Accroissement normal des nourrissons ; poids, taille.

CIMETIERES COMMUNAUX

Durant la période comprise entre le 11 juin 1900 et le 31 décembre 1905, il a été fait dans les différents cimetières communaux 7,925 inhumations qui se décomposent comme suit :

Cimetière principal. — En 1900, 857 ; en 1901, 1,374 ; en 1902, 1,457 ; en 1903, 1,392 ; en 1904, 1,476 ; en 1905, 447. Total, 7,815.

Cimetière central. — 1900, 6 ; 1901, 22 ; 1902, 27 ; 1903, 17 ; 1904, 16 ; 1905, 16. Total, 104.

Cimetière de la Croix-Rouge. — 1900, 4 ; 1901, 1 ; 1903, 1 ; 1904, 1. Total, 6.

560 inhumations ont été effectuées pendant la même période ; elles se répartissent comme suit :

Cimetière principal. — 1900, 6 ; 1901, 9 ; 1902, 5 ; 1903, 10 ; 1904, 6 ; 1905, 11. Total, 47.

Cimetière central. — 1900, 51 ; 1901, 77 ; 1902, 105 ; 1903, 94 ; 1904, 72 ; 1905, 88. Total, 487.

Cimetière de la Croix-Rouge. — 1900, 4 ; 1901, 6 ; 1902, 0 ; 1903, 4 ; 1904, 4 ; 1905, 8. Total, 26.

Les concessions accordées pendant la même durée sont :

A perpétuité, sur 6 mètres de longueur, 4 ; à perpétuité, sur 4 mètres de longueur, 70 ; à perpétuité, sur 3 mètres de longueur, 154 ; trentenaires, adultes, 246 ; trentenaires, enfants, 35 ; décennales, adultes, 353 ; décennales, enfants, 71.

Fœtus inhumés, 245 ; corps exhumés et transportés au dehors, 7 ; corps exhumés pour autopsies, 3.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé mercredi matin aux halles de Tourcoing 1,200 huîtres, 1,400 kilos de marée, 4 sacs d'endives.

LEURS RENTES

Chez Charles Tiberghien et fils, rue de Lille, un appréteur, Louis Desmettre, 32 ans, demeurant rue du Bois, 93, a reçu un rouleau de pièces sur le gros orteil droit qui a été contusionné. Cinq ou six jours de repos.

— Chez Arthur Brochard, constructeur-mécanicien, 39, rue des Anges, un ajusteur, Alphonse Tiberghien, 45 ans, demeurant rue des Trois-Pierres, a été piqué à la main gauche. Cinq ou six jours de repos.

— Chez zMotte-Dewavrin, rue des Anges, un effilocheur, Charles Lefebvre, 62 ans, demeurant rue de Strasbourg, s'est déchiré l'index gauche à la scie du tambour de sa machine effilocheuse. Un mois de repos.

— Chez Scott et Vienne, Bas-Pont, 82, rue des Carliers, un tisserand, Henri Barel, 34 ans, demeurant à Neuville en Ferrain, s'est fait une entaille dans l'index droit en forçant dans les rens. Huit jours de repos.

— Chez Dhalluin, un monteur, Arthur Florin, demeurant rue de Paris, 94, a fait une chute et s'est contusionné à l'avant-bras gauche. Dix jours de repos.

— Chez Noyelle frères, filateurs, un rattacheur, Maurice Desmet, 19 ans, demeurant à Wattrelos, a eu le pouce gauche contusionné entre deux organes de son métier. Dix jours de repos.

THEATRE MUNICIPAL de TOURCOING

(Direction : A. Vignier).

Dimanche prochain, *BIP*, opérette-féerie en 7 tableaux de MM. Meuhac, Gilles et Farnet, musique de Hampiette. Mise en scène nouvelle.

Les principaux rôles seront joués par M. Castrix (Bip), Mme Edelny (Nely), Mme Castrix (Kate), M. G. Roche (Nick-Wedder), Mme Sorelly (Daryuthe), M. Benez (Schabest), M. Flavon (Derlet), les petits Gardon (Lowena et Jacques Derlet).

L'orchestre sous la direction de M. Guiol.

Au 1e tableau, ballet de la Sélection.

Au 7e tableau, ballet de la Bucheronne.

Bureaux à 2 heures 1/2 ; rideau à 3 heures.

La location est ouverte chez M. Flament, gérant du théâtre.

Prix des places : Fauteuils, 3 fr. ; parquet, 2 fr. ; galeries, 1 fr.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 3 janvier 1906

Naissances. — Planquart Emilienne, rue de la Croix-Rouge, 86. — Lepers Marthe, rue Marbaix, 9. — Dewaele Jeanne, rue de la Marlière, 84. — Vanhamme Jeanne, rue du Nord, 19. — Carron Valentine, rue Turgot, 88. — Vanwalleghem Adrien, rue Jourdain. — Bulckaen Raymonde, rue de Bazinghen.

Décès. — Amédée Hutin, 75 ans, rue des Piats. — Dendievel Jean, 75 ans, rue d'Havré, 3. — Duffemont Louis, 53 ans, rue de Wasquehal, 30. — Debuchy Romain, 37 ans, rue Gilbert, 298. — Delplanque Clémence, 30 ans, rue de la Lutte, 99. — Vandix Philémène, 63 ans, rue Nationale, 122. — Cordier Rosalie, 73 ans, rue Winoc-Choqueel, 51.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Verstraeten Jules, 40 ans, chauffeur chez M. Swynnoedhaege, a reçu une entorse du genou droit par suite d'une chute.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Par arrêté préfectoral en date du 20 décembre dernier, MM. Jean-Marie Leon, Rassez Gustave et Carlier Clément ont été désignés comme représentants de l'administration supérieure pour procéder à la révision des listes électorales en 1906.

ETAT CIVIL du 3 janvier. — Naissances. — Jaussens Simonne, rue de Hapamne, 9. — Margès Maurice, rue d'Hem.

Décès. — Lemay Julia, 7 mois, rue de l'Egalité, 30.

WATTRELOS

LES ARMES A FEU. — Mardi soir, vers huit heures, un jeune homme de 20 ans, Charles Quiry, en voulant nettoyer son revolver calibre 7, a malheureusement fait partir le coup. La balle qui le frappait dans la région du sein gauche ne fit heureusement qu'une blessure sans gravité. Le docteur Dupré a néanmoins fait admettre le blessé à l'hopital pour opérer l'extraction de la balle.

LILLE

LA CLACE EST ROMPUE

Un gamin, le jeune D..., aiguillonné par l'envie du patinage, prudent, pour s'assurer de la solidité de la glace, avait jeté plusieurs grosses pierres sur le champ de patinage de la Porte de Dunkerque.

La glace tenait bon. Le gosse hardiment s'y lança. Mais il était plus lourd que les pierres.... apparemment, car la glace craqua, un gouffre s'ouvrit sous ses pas.

Le pauvre gosse y serait bel et bien resté sans trois de ses petits camarades, qui, témoins de la scène, bravement, le tirèrent de là.

DANS LA PEGRE

Le service de la sûreté a opéré hier de nouvelles arrestations dans la foule des écumeurs d'étalages. Il s'agit là du vol d'un pardessus, perpétré, comme nous l'avons raconté, le 27 décembre dernier, chez M. Nathon, marchand de confections, rue St-Pierre-St-Paul. On croit tenir les auteurs de ce vol en la personne de Gustave Lemaire, 20 ans, rue d'Arcole ; Emile Martens, même âge, 186, rue des Postes ; Auguste Hoff et son amie, une demoiselle Duthilleul.

Galerie Lilloises, Fin de saison, occasions dans tous les articles Nouveautés, Confections p. Dames, Modes, Fantaisies.

NOS CHAUFFEURS

Hier, vers midi et demi, la motocyclette de M. Bétancourt, mirotier, passait rue Nationale.

L'allure était vive, suffisamment vive, au moins, pour qu'une brave femme n'ait pu s'en garer à temps, Mme Gallois demeurant rue du Marais, à Canteleu. Elle fut renversée et contusionnée, heureusement, sans gravité.

LES VOLS DE ZINC

L'instruction de cette affaire, dont nous avons entretenu nos lecteurs à plusieurs reprises, est maintenant terminée.

Les inculpés passeront le 11 courant devant le tribunal correctionnel pour vol et complicité par recel ; ce sont : Fidèle Leleu, 19 ans, Frédéric Designe, 14 ans ; Fortuné Neyt, 14 ans ; André Quarrier, 14 ans, et Arthur D...

L'AFFAIRE DE DETOURNEMENTS DE ROUBAIX

C'est le 12 janvier prochain que comparaîtront devant le tribunal correctionnel de Lille, Edmond Delecroix et Marie Deroubaix, inculpés d'abus de confiance et de complicité dans cette affaire !

LES VOLEURS DE VELOS

La bande des voleurs de vélos ! Quand la police de sûreté mettra-t-elle la main sur la bande des voleurs de vélos ? Ces voleurs sont nombreux ; ils « exercent » un peu dans tous les quartiers et toujours avec la même audace que couronne invariablement le succès le plus complet.

C'est ainsi qu'hier, M. Georges Perrin, chef imprimeur, demeurant, 7, place Barthélemy-Dorez, était allé toucher une facture chez M. Fanyau, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets. Il avait laissé sa voiture à la porte, tout en demandant un renseignement à la patronne de l'établissement.

Quand il sortit, la bicyclette n'était plus là. Qui l'avait enlevé ? Mystère. M. Perrin, n'en eût plus de nouvelles.

⁂

Hier soir, M. Henri Ovigneur, ingénieur, 87, rue Nationale, vint pour prendre vers huit heures, dans son couloir, sa bécane qu'il y avait déposée le matin. Pas de trace de vélo. Il avait fi... le camp. Où ? Au diable, probablement, car toutes les recherches pour le retrouver sont demeurées vaines.

TRENTE-CINQ FRANCS

C'est le prix du joli pardessus sur mesure vendu comme réclame par la maison Bellenguez, 61, boulevard de la Liberté, 61.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE MUNICIPAL de LILLE

Jeudi 4 janvier. — Bureaux à 7 heures ; Rideau à 7 h. 1/2.

Troisième représentation du grand succès : MARTIN & MARTINE, conte flamand en 5 tableaux de M. Paul Milliet, musique de M. Emile Trépard.

Le spectacle commencera par : « DENISE, comédie en 4 actes de M. A. Dumas Fils.

Vendredi 5 janvier. — Bureaux à 6 h. 3/4 ; Rideau à 7 h. 1/4.

Première (reprise) de :

Le PREMIER MARI DE FRANCE, vaudeville en 3 actes de M. Valabrègue.

2e des FETARDS, opérette en 3 actes et 4 tableaux de M. V. Roger.

THEATRE-KURSAAL

Jeudi 4 janvier. — Bureaux à huit heures. — Rideau à huit heures et demie.

1. LA PETITE BONNE SERIEUSE, comédie en un acte.
2. MUSIC-HALL.
3. LAIS, par Mlle Delna.
4. LA GITANE MARPHA
5. AUTO-GIRL, La merveilleuse Poupée.
6. APOLLON, La Tire Japonaise.
7. L'APACHE, comédie en un acte.

THEATRE DE L'UNION DE LILLE

Dimanche 7 janvier. — Bureaux à cinq heures. — Rideau à cinq heures et demie.

LE MARCHAND D'HABITS, drame en 7 actes, de MM. Genères et Le Pailleur.

LA MARIEE DU MARDI-GRAS, folie-vaudeville en trois actes, de MM. Grange et Thiboust.

LES DEUX SOURDS, comédie en un acte, de M. Moineaux.

Brillant orchestre symphonique.

PALAIS D'HIVER

BRASSERIE DE L'INDUSTRIE

9, rue Esquermoise, LILLE

Tous les jours de 4 à 7 h. 1/2 à 7 h. 1/2 et de 8 h. 1/2 à minuit, avec le concours de MMmes Fernande Laurent, « Louise de Parme », MM. Momelan, Lanjal, « Les Gil d'Or ». — Orchestre symphonique. — Idéal cinéma.

Cinéma gratis 1, 1. Jours : Galeries Lilloises

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

Parti Socialiste

COMITE D'ARRONDISSEMENT

La réunion de la Commission administrative du Comité d'arrondissement aura lieu samedi 6 janvier, à 7 heures du soir, bar de Moscou, VALENCIENNES.

Ordre du jour : Communications très importantes.

Le secrétaire : H. DUBIEF.

LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel s'est encore occupé des accidents d'automobiles.

Le 13 octobre dernier, le chauffeur Durieux, conduisant l'auto d'Hautbourdin, de Vieux-Condé, arrivait, à une allure rapide, au passage à niveau d'Escautpont.

Il vint donner contre le portillon de la barrière et la machine heurta un jeune verrier qui passait, le nommé Couteau Emile, 16 ans, de Trith, qui fut violemment contusionné à la jambe gauche et subit une incapacité de travail de 37 jours.

Le chauffeur est condamné en 25 fr. d'amende, avec sursis, ce qui est bénin, mais le propriétaire est déclaré civilement responsable.

TAS DE VACHES. — 133 vaches, 69 taureaux, ont été amenés au dernier marché aux bestiaux.

ON DANSERA. — Le bal paré et travesti de la Société des *Incas* sur invitations, aura lieu le 27 janvier, au théâtre.

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS-CHARPENTIERS DE VALENCIENNES ET ENVIRONS. — La réunion générale du syndicat aura lieu le dimanche 7 janvier 1906, à 5 heures et demie au local, 16, rue Capron.

Ordre du jour : Proposition d'amnistie. — Rédaction d'un manifeste à la corporation.

Tous les ouvriers soucieux de la marche ascendante de l'idée syndicale se feront un devoir d'y assister, afin d'apporter leurs moyens d'émancipation.

L'AFFAIRE JOLY. — L'affaire du « Grand Joly », le comptable clérical de la maison Hélin, inculpé d'escroquerie et faux, va prendre son cours à l'instruction.

M. Desruelles, chargé de l'expertise de la comptabilité incriminée, a, en effet, déposé son rapport au parquet.

MALADE DANS LA RUE. — Un miséreux, Henri Versavel, 52 ans, est tombé malade rue Ferrand.

Après avoir reçu des soins à l'estaminet Rimaglia, il dut être transporté à l'Hôtel-Dieu.

THEATRE MUNICIPAL. — Aujourd'hui jeudi 4 janvier, le grand succès des Variétés : *Les Fétards*, opérette en 3 actes et 4 tableaux, de MM. Antony Mars et Maurice Hennequin, musique de Victor Roger. On commencera par l'*Etincelle*, comédie en 1 acte, de Pailleron.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h.

A 8 h. 3/4, *Les Fétards*.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — René-Etienne-Paul-Emile-Georges Cuvelier, cour de la Paix, 14. — Lucien-Alexandre Gervais, chemin des Bourgeois.

Publications de mariage. — Gustave Couvez, forgeron, rue de Paris, 79, et Julia Delplace, sans profession, rue de Lille, 1. — Désiré Demailly, employé, rue Louis Cellier, 2 bis, et Louisa Douchez, sans profession.

Décès. — Léon Frappart, 64 ans, rue de Paris, 26. — Zoé Cordier, veuve de Silvain-Joseph Verborgh, rue Sainte-Catherine. — Claire-Clarisse Foucart, 81 ans, veuve de Alex. Hourdequin, rue de l'Hôtel-Dieu.

FRESNES

A L'EAU. — Le jeune Badou, âgé de 15 ans environ, en passant sur le pont de l'Escaut, a tombé malheureusement dans la rivière, mardi, à 5 heures du soir. Fort heureusement, il savait nager un peu, il parvint à gagner le bord. Jeanne Labenne, qui passait en ce moment, empoigna Badou, et le transporta chez un voisin.

Badou en fut quitte pour la peur.

DENAIN

AGRESSION CONTRE LE CITOYEN SELLE. — *Voir aux Informations Régionales.*

VILAIN PROCEDE. — Le nommé Carlier Gustave, 29 ans, revenait d'Abscon, mardi, vers 8 heures du soir, quand, arrivé près du pont du chemin de fer, entre Escaudain et Denain, il fut assailli par trois individus qui le terrassèrent et lui prirent son portemonnaie avec la somme d'environ trois francs qu'il contenait.

La gendarmerie informée a ouvert une enquête.

VIEUX-CONDE

CONFERENCE POPULAIRE. — M. Legrand, notre dévoué instituteur, a fait dimanche dernier sa deuxième conférence sur la « Révolution Française ».

Celle-ci était présidée par M. Vermeersch, le sympathique président de la société du Denier dont la vie est consagrée à la défense de l'instruction laïque.

M. Vermeersch avait à ses côtés M. Martel, délégué cantonal ; M. Desmazière, vice-président du Denier.

En d'excellents termes, M. Vermeersch présente M. Legrand et se fondant de la généreuse idée qu'il a eue en entreprenant d'exposer au public ce qu'a été la grande Révolution de 1789.

LA CONFERENCE

M. Legrand prend ensuite la parole et jette tout d'abord un rapide coup d'œil sur la situation faite aux ouvriers français avant 89 et le rôle joué par le clergé et la noblesse à cette époque.

D'autres pays, où le conférencier a fait un train de faire ou de préparer leur Révolution. Déjà en Russie, le peuple s'est levé et proteste avec énergie contre le despotisme tsariste.

Demain l'ouvrier allemand s'élèvera à son tour pour renverser le gouvernement du Kaiser. Les trois millions de socialistes qui luttent et qui s'organisent à cet effet, feront alors valoir leurs droits et leurs forces. Partout, dit-il, les peuples s'organisent pour reclamer leur affranchissement.

La conférence cite alors les paroles de Fénelon qui déjà prévoyait la Révolution en France.

Entrant dans le vif de son sujet, M. Legrand lit des passages de certaines œuvres de Jean-Jacques Rousseau, de Voltaire, écrits se rapportant à la Révolution de 1789. Tous ces penseurs, ces écrivains entraînaient le mouvement révolutionnaire. Louis XV, dans son journal, parlait de régime doyenné [illegible] temps que [illegible] que le [illegible] Il [illegible] Pendant [illegible] il [illegible] tout.

Il [illegible] « [illegible] » pour [illegible] les [illegible] [illegible] les [illegible] [illegible] [illegible]